

Contrat d'assurance-vie

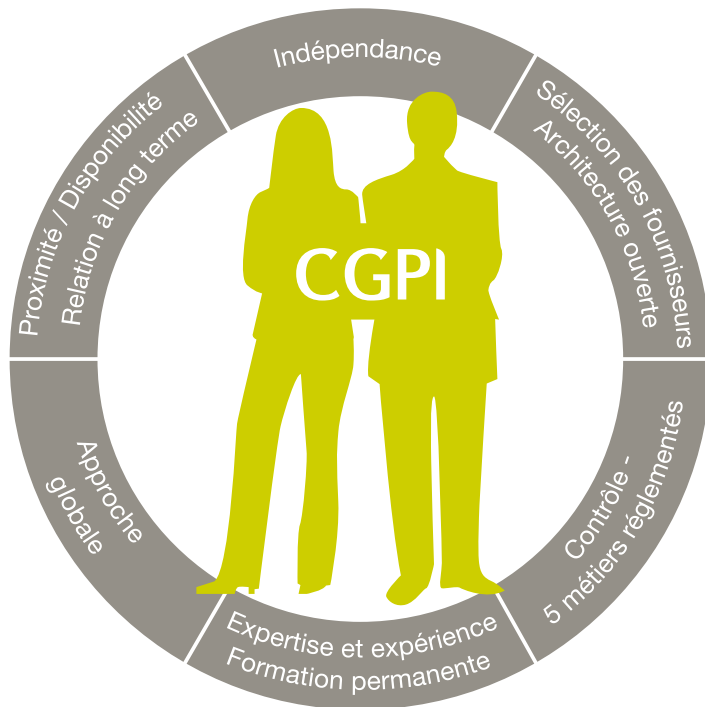
Skandia Horizon





Pourquoi choisir un Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant ?

Le Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant est l'interlocuteur idéal pour gérer votre patrimoine.



- C'est un professionnel **indépendant**. Il ne fait partie d'aucun réseau de Banque ou Compagnie d'assurance.
- Il vous offre un **conseil personnalisé** et vous propose **les solutions les plus adaptées** à vos objectifs et à votre situation patrimoniale.
- Ce métier est très réglementé et s'inscrit dans **une logique de conseil**. Le Conseiller a des compétences juridiques, fiscales, financières, bancaires, en immobilier et en assurance.
- Il doit suivre des **formations régulières** afin de mettre à jour ses connaissances et ses compétences sur les nouvelles techniques financières, les produits et les réglementations juridiques et fiscales.
- Il a une vision d'ensemble de votre patrimoine mobilier et immobilier.
- C'est un partenaire privilégié, du fait de sa disponibilité et de son implication. Il établit avec vous une **relation de confiance** sur le long terme.

Pourquoi choisir Skandia ?

Skandia Life est une société d'assurance-vie du Groupe APICIL. Depuis 1938, le Groupe APICIL basé à Lyon a su prouver sa solidité et sa stabilité financière.

Choisir Skandia, c'est :

- Bénéficier du régime de protection luxembourgeois tout en souscrivant des contrats de droit français.
- Bénéficier de l'expertise et de l'indépendance de professionnels de la Gestion de Patrimoine.
- Accéder à l'offre financière de sociétés de gestion réputées.
- Choisir un fournisseur indépendant de solutions d'épargne et d'investissement, reconnu pour la qualité et l'innovation de ses produits et services en architecture ouverte.

Le Triangle de Sécurité et le Super Privilège

Skandia Life vous permet de bénéficier du cadre de protection luxembourgeois connu sous les noms de «**Triangle de Sécurité** » et de « **Super-Privilège** » :

- Les actifs représentatifs des avoirs des clients sont déposés auprès d'une banque indépendante agréée par l'autorité de contrôle des assurances luxembourgeoises : « Le Commissariat Aux Assurances ».

- Les actifs des clients sont séparés des autres engagements et avoirs de la Compagnie d'assurance.

- En cas de défaillance de la Compagnie d'assurance, les souscripteurs bénéficient d'un privilège de créanciers de premier rang sur les actifs représentatifs de leur épargne.

Pourquoi le contrat d'assurance-vie avec provision pour participation aux bénéfices différée ?

L'assurance-vie figure parmi les placements préférés des Français et demeure, grâce à son environnement fiscal favorable, le meilleur vecteur pour :

- épargner
- transmettre
- protéger ses proches

Avec l'aide de votre Conseiller, vous construisez le contrat qui répond à vos besoins et accédez à :

- une expertise financière reconnue,
- un environnement juridique et fiscal avantageux,
- l'accès à une option d'arbitrages programmés permettant de protéger votre capital,
- à des garanties optionnelles pour protéger vos proches
- une qualité de services et de gestion fréquemment plébiscitée.

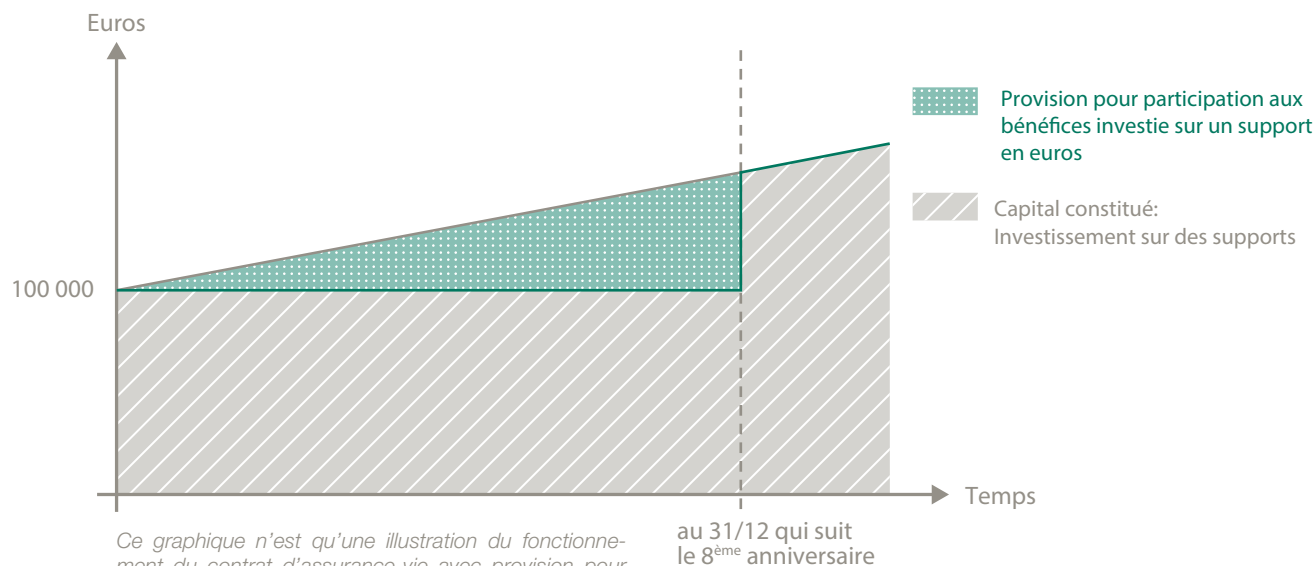


En vous proposant le contrat d'assurance-vie, [Skandia Horizon](#), Skandia Life met à votre disposition les solutions qui s'adaptent à votre situation patrimoniale et qui répondent à vos objectifs d'aujourd'hui et à ceux de demain.

Le contrat d'assurance-vie, doté d'un mécanisme de provision pour participation aux bénéfices différée Skandia Horizon, est un contrat innovant capable de répondre à vos exigences en matière de placement.

Jusqu'au 31 décembre qui suit le 8^{ème} anniversaire du contrat, la participation aux bénéfices issue du fonds euros et les produits distribués par les unités de compte sont affectés à une provision pour participation aux bénéfices. Ces produits ainsi mis en réserve sont réaffectés après le 31 décembre qui suit le 8^{ème} anniversaire du contrat.

Hypothèse d'un contrat investi totalement sur des supports en euros avec des frais de gestion de 1% :



Ce graphique n'est qu'une illustration du fonctionnement du contrat d'assurance-vie avec provision pour participation aux bénéfices différée.

Le contrat qui vous ressemble

En souscrivant le contrat d'assurance-vie Skandia Horizon, vous accédez à l'ensemble des outils pour personnaliser votre contrat.

Un accès aux marchés financiers

Skandia met à votre disposition au sein de ses contrats son expertise pour vous proposer une sélection de supports objective et adaptée.



Support en euros

- Le support en euros Skandia Euro Select

Supports financiers* (OPC, actions, obligations,...)

- Une quarantaine de supports de distribution sélectionnés avec attention pour les huit premières années.
- A compter du 1^{er} jour ouvré qui suit le 8^{ème} anniversaire du contrat, plus de 900 supports financiers sélectionnés auprès de 180 sociétés de gestion françaises et internationales couvrant toutes :
 - les classes d'actifs
 - les zones géographiques
 - les styles de gestion

Vous disposez ainsi d'une gamme complète de supports d'investissement, pour construire avec l'aide de votre Conseiller, un portefeuille diversifié répondant à vos objectifs patrimoniaux.

* Les sommes investies sur des supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des fluctuations des marchés financiers.

Plusieurs possibilités pour gérer votre contrat

Gestion libre

Vous choisissez, avec l'aide de votre Conseiller, la répartition de votre investissement sur les supports de votre choix.

Gestion active

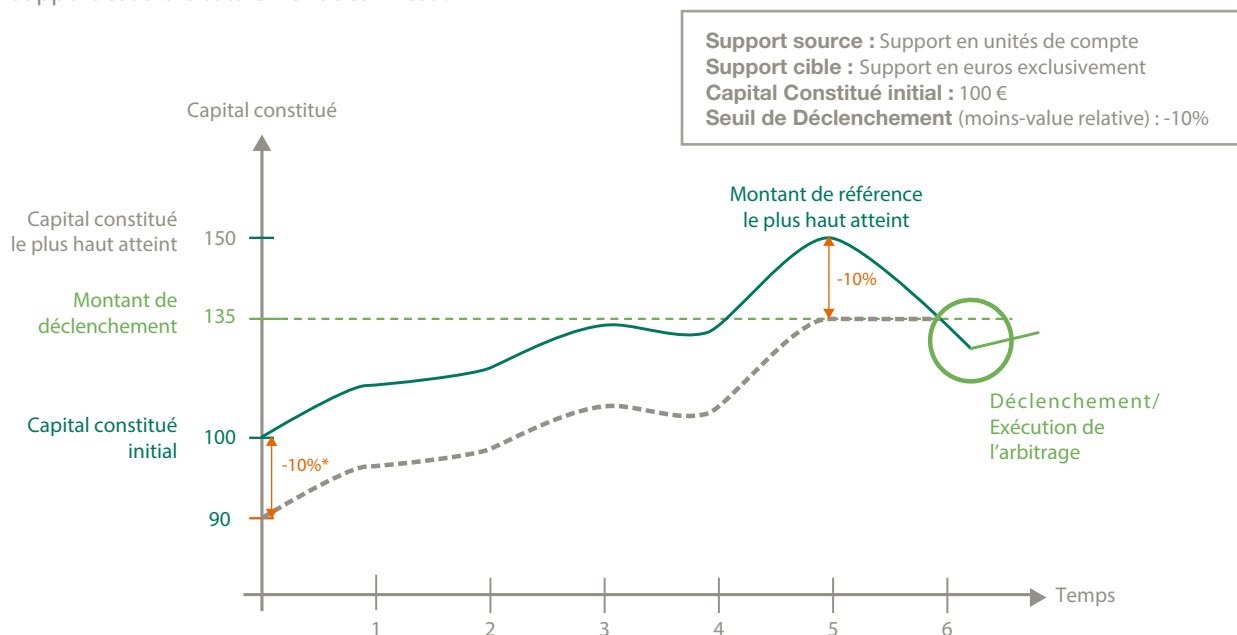
Vous accédez, à la souscription ou en cours de vie du contrat, à l'option d'arrêt des moins-values relatives.

Cette option a pour objectif d'atténuer les effets de repli des marchés financiers en stoppant une tendance baissière constatée sur un support, en tenant compte de la progression du capital investi.

Arrêt des moins-values relatives par support

Comment ça marche?

- Vous définissez un seuil de moins-values relative et une période de surveillance.
- L'arbitrage se déclenche lorsque le capital atteint ou dépasse à la baisse le montant de déclenchement. Le support est alors totalement désinvesti.



Ce graphique n'est qu'une illustration du fonctionnement de l'option et n'a pas de valeur contractuelle.
L'exécution de l'opération d'arbitrages est toujours réalisée sur la base de la valeur liquidative suivante (cours inconnu).

Un contrat qui répond à vos besoins



*Sélection Premium Épargne
avec mécanisme de participation
aux bénéfices (PB) différée
2015 - 2016*

L'assurance-vie répond à tous vos besoins patrimoniaux.

Vous souhaitez épargner, Skandia Horizon vous permet :

- d'effectuer à tout moment des versements complémentaires sur votre contrat,
- de mettre en place des versements programmés, qui peuvent être modifiés ou suspendus à tout moment.

Vous souhaitez disposer de votre capital à tout moment, Skandia Horizon vous permet :

- d'effectuer des rachats* partiels sur votre contrat, pour faire face à un imprévu à un moment donné,
- de mettre en place des rachats* partiels programmés, qui pourront être modifiés ou suspendus à tout moment.
- de demander l'octroi d'une avance**, qui vous permettra de disposer de liquidités, sans entamer votre capital et sans engendrer d'incidence fiscale sur votre contrat.

* les produits issus de ces rachats sont soumis à l'impôt sur le revenu (ou sur option au prélèvement forfaitaire libératoire) et aux prélèvements sociaux selon la fiscalité en vigueur au moment du rachat.

** limitée dans le temps et avec un coût établi selon les conditions précisées dans le règlement général des avances.

Vous souhaitez bénéficier de la fiscalité avantageuse de l'assurance-vie, Skandia Horizon vous permet:

- de conjuguer la fiscalité de l'assurance-vie classique, notamment en cas de décès, aux atouts liés au mécanisme de provision pour participation aux bénéfices différée, notamment en cas de rachat.
- d'affecter à la provision les intérêts du support en euros et les revenus générés par les supports en unités de compte jusqu'au 1er jour ouvré suivant le 31 décembre du 8ème anniversaire de votre contrat.

Jusqu'au 31/12 qui suit le 8ème anniversaire de votre contrat, la provision pour participation aux bénéfices différée est indisponible.

En cas de rachat total avant cette date, la provision pour participation aux bénéfices différée est perdue et est redistribuée aux contrats toujours actifs.

Vous souhaitez diversifier vos investissements, Skandia Horizon vous permet :

- d'accéder à des supports* proposant des taux de distribution, des performances et des couples rendement/risque intéressants. OPC actions, Obligations corporates (obligations émises par des entreprises privées), SCPI (société civile de placements immobiliers),... sont autant de supports disponibles qui vous permettent de définir avec votre Conseiller une gestion diversifiée de vos investissements.

** Les sommes investies sur des supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des marchés financiers.*

Vous souhaitez protéger vos proches ou transmettre votre capital, Skandia Horizon vous permet :

- de définir librement vos bénéficiaires qui peuvent être différents de vos héritiers légaux.
- de disposer d'une garantie décès (de base ou revalorisée) qui permettra d'assurer à vos bénéficiaires le versement d'un capital minimum.

La gamme complète de Skandia

Le contrat d'assurance-vie

Skandia Archipel



Le contrat d'assurance-vie PEP

Skandia Archipel PEP



Le contrat d'assurance-vie
Skandia Gestion Privée II



(Gestion de Fortune)



Le contrat de capitalisation
avec option PEA
Skandia Archipel Capi



Le compte-titres
Skandia Initiatives

VOTRE PATRIMOINE NOTRE PRIORITÉ

Partenaire des Conseillers en Gestion
de Patrimoine Indépendants et des Institutionnels

www.skandia.fr
video.skandia.fr

